

REPUBLIQUE FRANÇAISE

- ST MARTIN DE VALGALGUES (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21300284300018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE ALES MUNICIPALE

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : ST MARTIN DE VALGALGUES (3)

ANNEE 2018

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	21
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	30
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	31
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	35
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	37
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	38
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	40
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	41
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	42
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	43
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	44
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	45
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	46
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	48
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	49
A10.3 - Opérations liées aux cessions	50
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	51
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	54
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	55
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	56
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	58
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	59
C1.2 - Actions de formation des élus	62
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	63
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	64
C3.2 - Liste des établissements publics créés	65
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	66
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	67
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	70
D2 - Arrêté et signatures	71

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	ST MARTIN DE VALGALGUES ST MARTIN DE VALGALGUES	CA 2018
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	4445
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	23
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
ALES AGGLOMERATION	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
		0.0	

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	652.28	
2	Produit des impositions directes/population	331.80	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	769.92	
4	Dépenses d'équipement brut/population	151.82	
5	Encours de dette/population	973.25	
6	DGF/population	180.79	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 970 874,88	G	3 422 299,66
	Section d'investissement	B	769 877,23	H	1 118 485,07

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	440 160,49 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	21 155,39 (si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	3 740 752,11	= G+H+I+J	5 002 100,61
--------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	1 247 999,49	L	430 695,94
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	1 247 999,49	= K+L	430 695,94

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 970 874,88	= G+I+K	3 862 460,15
	Section d'investissement	= B+D+F	2 017 876,72	= H+J+L	1 570 336,40
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	4 988 751,60	= G+H+I+J+K+L	5 432 796,55

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges exceptionnelles	0,00			
70	Produits services, domaine et ventes div			0,00	
73	Impôts et taxes			0,00	
74	Dotations et participations			0,00	
75	Autres produits de gestion courante			0,00	
013	Atténuations de charges			0,00	
76	Produits financiers			0,00	
77	Produits exceptionnels			0,00	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	1 247 999,49	L	430 695,94
010	Stocks (4)	0,00		0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations			0,00	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00		8 939,68	
13	Subventions d'investissement	0,00		333 606,26	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	377 805,34	88 150,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	870 194,15	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	596 600,00	464 881,22	12 106,93	0,00	119 611,85
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 726 686,00	1 704 512,97	0,00	0,00	22 173,03
014	Atténuations de produits	441 000,00	398 622,00	0,00	0,00	42 378,00
65	Autres charges de gestion courante	151 298,00	140 762,49	1 020,00	0,00	9 515,51
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 915 584,00	2 708 778,68	13 126,93	0,00	193 678,39
66	Charges financières	168 720,00	167 563,61	0,00	0,00	1 156,39
67	Charges exceptionnelles	11 205,00	9 907,28	0,00	0,00	1 297,72
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 095 509,00	2 886 249,57	13 126,93	0,00	196 132,50
023	Virement à la section d'investissement (2)	565 726,49				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	69 900,00	71 498,38			-1 598,38
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		635 626,49	71 498,38			564 128,11
TOTAL		3 731 135,49	2 957 747,95	13 126,93	0,00	760 260,61
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	96 880,00	93 324,07	42 567,01	0,00	-39 011,08
70	Produits services, domaine et ventes div	453 600,00	351 557,98	114 889,52	0,00	-12 847,50
73	Impôts et taxes	1 663 850,00	1 716 672,46	18 400,00	0,00	-71 222,46
74	Dotations et participations	941 840,00	942 324,50	0,00	0,00	-484,50
75	Autres produits de gestion courante	134 000,00	109 151,24	25 168,39	0,00	-319,63
Total des recettes de gestion courante		3 290 170,00	3 213 030,25	201 024,92	0,00	-123 885,17
76	Produits financiers	0,00	9,60	0,00	0,00	-9,60
77	Produits exceptionnels	805,00	8 234,89	0,00	0,00	-7 429,89
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 290 975,00	3 221 274,74	201 024,92	0,00	-131 324,66
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		3 290 975,00	3 221 274,74	201 024,92	0,00	-131 324,66
Pour information		(3) 440 160,49				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 500,00	3 324,60	0,00	1 175,40
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	812 031,32	391 649,08	377 805,34	42 576,90
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 205 535,14	279 846,16	870 194,15	55 494,83
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 022 066,46	674 819,84	1 247 999,49	99 247,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	95 100,00	95 057,39	0,00	42,61
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	95 100,00	95 057,39	0,00	42,61
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 117 166,46	769 877,23	1 247 999,49	99 289,74
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	2 117 166,46	769 877,23	1 247 999,49	99 289,74
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	643 219,36	293 329,20	333 606,26	16 283,90
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	88 150,00	0,00	88 150,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	731 369,36	293 329,20	421 756,26	16 283,90
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	172 057,93	198 320,20	8 939,68	-35 201,95
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	555 337,29	555 337,29	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 620,00		0,00	
	Total des recettes financières	729 015,22	753 657,49	8 939,68	-33 581,95
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 460 384,58	1 046 986,69	430 695,94	-17 298,05
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	565 726,49			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	69 900,00	71 498,38		-1 598,38

ST MARTIN DE VALGALGUES - ST MARTIN DE VALGALGUES - CA - 2018

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		635 626,49	71 498,38		564 128,11
TOTAL		2 096 011,07	1 118 485,07	430 695,94	546 830,06
Pour information		(2) 21 155,39			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	476 988,15		476 988,15
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 704 512,97		1 704 512,97
014	Atténuations de produits	398 622,00		398 622,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	141 782,49		141 782,49
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	167 563,61	0,00	167 563,61
67	Charges exceptionnelles	9 907,28	1 616,76	11 524,04
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	69 881,62	69 881,62
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		2 899 376,50	71 498,38	2 970 874,88
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	95 057,39	0,00	95 057,39
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	3 324,60	0,00	3 324,60
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	391 649,08	0,00	391 649,08
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	279 846,16	0,00	279 846,16
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		769 877,23	0,00	769 877,23
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	135 891,08		135 891,08
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	466 447,50		466 447,50
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 735 072,46		1 735 072,46
74	Dotations et participations	942 324,50		942 324,50
75	Autres produits de gestion courante	134 319,63	0,00	134 319,63
76	Produits financiers	9,60	0,00	9,60
77	Produits exceptionnels	8 234,89	0,00	8 234,89
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 422 299,66	0,00	3 422 299,66
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				440 160,49

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	198 320,20	0,00	198 320,20
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	555 337,29		555 337,29
13	Subventions d'investissement	293 329,20	0,00	293 329,20
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		1 616,76	1 616,76
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		69 881,62	69 881,62
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 046 986,69	71 498,38	1 118 485,07
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				21 155,39

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	596 600,00	464 881,22	12 106,93	0,00	119 611,85
60611	Eau et assainissement	20 000,00	9 165,17	0,00	0,00	10 834,83
60612	Energie - Electricité	35 000,00	22 582,69	0,00	0,00	12 417,31
60613	Chauffage urbain	45 500,00	27 569,75	0,00	0,00	17 930,25
60621	Combustibles	2 500,00	2 546,18	0,00	0,00	-46,18
60622	Carburants	19 000,00	11 296,71	0,00	0,00	7 703,29
60623	Alimentation	0,00	750,00	0,00	0,00	-750,00
60628	Autres fournitures non stockées	10 000,00	9 224,26	0,00	0,00	775,74
60631	Fournitures d'entretien	31 000,00	27 369,38	0,00	0,00	3 630,62
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00	6 645,95	192,00	0,00	3 162,05
60633	Fournitures de voirie	10 000,00	2 852,08	378,73	0,00	6 769,19
60636	Vêtements de travail	6 500,00	6 013,23	0,00	0,00	486,77
6064	Fournitures administratives	13 500,00	12 488,06	0,00	0,00	1 011,94
6135	Locations mobilières	500,00	304,35	0,00	0,00	195,65
61521	Entretien terrains	41 000,00	35 595,73	0,00	0,00	5 404,27
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	4 000,00	3 628,35	612,00	0,00	-240,35
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 000,00	1 240,00	0,00	0,00	-240,00
61551	Entretien matériel roulant	20 000,00	15 666,89	0,00	0,00	4 333,11
61558	Entretien autres biens mobiliers	7 000,00	3 918,48	0,00	0,00	3 081,52
6156	Maintenance	29 500,00	30 382,19	2 506,80	0,00	-3 388,99
6161	Multirisques	2 550,00	2 798,54	0,00	0,00	-248,54
6168	Autres primes d'assurance	68 950,00	68 983,60	0,00	0,00	-33,60
6182	Documentation générale et technique	4 500,00	4 246,05	0,00	0,00	253,95
6184	Versements à des organismes de formation	15 000,00	14 756,84	0,00	0,00	243,16
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	2 000,00	1 432,41	0,00	0,00	567,59
6226	Honoraires	10 850,00	9 366,86	0,00	0,00	1 483,14
6227	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00	9 894,94	0,00	0,00	5 105,06
6228	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6231	Annonces et insertions	3 000,00	3 266,40	0,00	0,00	-266,40
6232	Fêtes et cérémonies	89 050,00	56 977,39	5 723,40	0,00	26 349,21
6233	Foires et expositions	4 600,00	2 265,20	0,00	0,00	2 334,80
6236	Catalogues et imprimés	12 000,00	7 730,77	2 694,00	0,00	1 575,23
6251	Voyages et déplacements	900,00	895,00	0,00	0,00	5,00
6261	Frais d'affranchissement	16 500,00	16 001,08	0,00	0,00	498,92
6262	Frais de télécommunications	19 500,00	16 154,64	0,00	0,00	3 345,36
6281	Concours divers (cotisations)	6 000,00	5 698,85	0,00	0,00	301,15
63512	Taxes foncières	15 500,00	14 955,00	0,00	0,00	545,00
63513	Autres impôts locaux	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6358	Autres droits	200,00	218,20	0,00	0,00	-18,20
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 726 686,00	1 704 512,97	0,00	0,00	22 173,03
6331	Versement de transport	12 762,00	12 609,92	0,00	0,00	152,08
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	17 357,00	17 148,66	0,00	0,00	208,34
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 063,00	3 026,03	0,00	0,00	36,97
64111	Rémunération principale titulaires	949 227,00	941 713,37	0,00	0,00	7 513,63
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	20 757,00	20 880,66	0,00	0,00	-123,66
64118	Autres indemnités titulaires	125 882,00	125 625,48	0,00	0,00	256,52
64131	Rémunérations non tit.	96 566,00	90 427,62	0,00	0,00	6 138,38
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	174 351,00	171 431,59	0,00	0,00	2 919,41
6453	Cotisations aux caisses de retraites	306 762,00	302 047,76	0,00	0,00	4 714,24
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 828,00	4 387,02	0,00	0,00	440,98
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	8 233,00	8 233,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 001,00	1 000,98	0,00	0,00	0,02
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 897,00	5 980,88	0,00	0,00	-83,88
014	Atténuations de produits	441 000,00	398 622,00	0,00	0,00	42 378,00
739115	Prélève au titre de l'article 55 loi SRU	27 000,00	27 373,00	0,00	0,00	-373,00
7391172	Dégrève taxe habitat ^o sur logements vaca	2 000,00	1 625,00	0,00	0,00	375,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
739211	Attributions de compensation	412 000,00	369 624,00	0,00	0,00	42 376,00
65	Autres charges de gestion courante	151 298,00	140 762,49	1 020,00	0,00	9 515,51
6531	Indemnités	107 210,00	107 204,28	0,00	0,00	5,72
6532	Frais de mission	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6533	Cotisations de retraite	4 512,00	4 498,32	0,00	0,00	13,68
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 070,00	7 062,24	0,00	0,00	7,76
6535	Formation	7 918,00	409,65	0,00	0,00	7 508,35
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	20,00	0,00	0,00	-20,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	1 020,00	0,00	1 020,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	7 000,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	14 568,00	14 568,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 915 584,00	2 708 778,68	13 126,93	0,00	193 678,39
66	Charges financières (b)	168 720,00	167 563,61	0,00	0,00	1 156,39
66111	Intérêts réglés à l'échéance	169 000,00	168 345,31	0,00	0,00	654,69
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-780,00	-781,70	0,00	0,00	1,70
6688	Autres	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	11 205,00	9 907,28	0,00	0,00	1 297,72
6713	Secours et dots	8 200,00	8 200,00	0,00	0,00	0,00
6714	Bourses et prix	2 200,00	877,02	0,00	0,00	1 322,98
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	25,00	0,00	0,00	-25,00
678	Autres charges exceptionnelles	805,00	805,26	0,00	0,00	-0,26
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		3 095 509,00	2 886 249,57	13 126,93	0,00	196 132,50
023	Virement à la section d'investissement	565 726,49	0,00			565 726,49
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	69 900,00	71 498,38			-1 598,38
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	1 616,76			-1 616,76
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	69 900,00	69 881,62			18,38
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		635 626,49	71 498,38			564 128,11
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		635 626,49	71 498,38			564 128,11
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 731 135,49	2 957 747,95	13 126,93	0,00	760 260,61
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	28 811,41
Montant des ICNE de l'exercice N-1	29 593,11
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-781,70

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	96 880,00	93 324,07	42 567,01	0,00	-39 011,08
6094	RRR obtenus sur études et prestat°	0,00	12,00	0,00	0,00	-12,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	96 880,00	93 312,07	42 567,01	0,00	-38 999,08
70	Produits services, domaine et ventes div	453 600,00	351 557,98	114 889,52	0,00	-12 847,50
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 500,00	8 000,00	0,00	0,00	-4 500,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0,00	270,00	0,00	0,00	-270,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	5 300,00	0,00	0,00	-5 300,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	444 100,00	331 351,41	114 889,52	0,00	-2 140,93
70878	Remb. frais par d'autres redevables	6 000,00	6 636,57	0,00	0,00	-636,57
73	Impôts et taxes	1 663 850,00	1 716 672,46	18 400,00	0,00	-71 222,46
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 463 400,00	1 464 658,00	0,00	0,00	-1 258,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	10 171,00	0,00	0,00	-10 171,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	14 300,00	26 756,00	0,00	0,00	-12 456,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	35 800,00	56 323,00	0,00	0,00	-20 523,00
7333	Taxes funéraires	0,00	2 621,48	0,00	0,00	-2 621,48
7336	Droits de place	0,00	392,00	0,00	0,00	-392,00
7338	Autres taxes	20 000,00	18 454,93	0,00	0,00	1 545,07
7351	Taxe consommation finale d'électricité	75 000,00	76 892,05	18 400,00	0,00	-20 292,05
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	3 000,00	3 720,00	0,00	0,00	-720,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	52 350,00	52 350,00	0,00	0,00	0,00
7388	Autres taxes diverses	0,00	4 334,00	0,00	0,00	-4 334,00
74	Dotations et participations	941 840,00	942 324,50	0,00	0,00	-484,50
7411	Dotation forfaitaire	572 500,00	572 553,00	0,00	0,00	-53,00
74121	Dotation de solidarité rurale	135 100,00	135 136,00	0,00	0,00	-36,00
74127	Dotation nationale de péréquation	95 920,00	95 929,00	0,00	0,00	-9,00
744	FCTVA	0,00	77,50	0,00	0,00	-77,50
74718	Autres participations Etat	8 290,00	8 382,00	0,00	0,00	-92,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	17 730,00	17 799,00	0,00	0,00	-69,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	5 400,00	5 474,00	0,00	0,00	-74,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	106 900,00	106 974,00	0,00	0,00	-74,00
75	Autres produits de gestion courante	134 000,00	109 151,24	25 168,39	0,00	-319,63
752	Revenus des immeubles	134 000,00	109 151,24	25 168,39	0,00	-319,63
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		3 290 170,00	3 213 030,25	201 024,92	0,00	-123 885,17
76	Produits financiers (b)	0,00	9,60	0,00	0,00	-9,60
7688	Autres	0,00	9,60	0,00	0,00	-9,60
77	Produits exceptionnels (c)	805,00	8 234,89	0,00	0,00	-7 429,89
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	1 616,76	0,00	0,00	-1 616,76
7788	Produits exceptionnels divers	805,00	6 618,13	0,00	0,00	-5 813,13
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		3 290 975,00	3 221 274,74	201 024,92	0,00	-131 324,66
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		3 290 975,00	3 221 274,74	201 024,92	0,00	-131 324,66
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		440 160,49				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	4 500,00	3 324,60	0,00	1 175,40
2051	Concessions, droits similaires	4 500,00	3 324,60	0,00	1 175,40
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	812 031,32	391 649,08	377 805,34	42 576,90
2111	Terrains nus	28 071,41	2 780,43	25 290,24	0,74
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	969,40	296,00	673,40	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	141 196,36	138 058,34	0,00	3 138,02
21312	Bâtiments scolaires	152 500,00	10 904,28	141 500,00	95,72
21318	Autres bâtiments publics	201 272,32	171 063,64	29 608,20	600,48
21534	Réseaux d'électrification	88 150,00	0,00	88 150,00	0,00
21538	Autres réseaux	25 500,22	0,00	25 500,22	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	8 058,04	6 070,68	1 558,04	429,32
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	6 192,40	4 079,44	2 112,96	0,00
2182	Matériel de transport	60 620,00	29 816,76	0,00	30 803,24
2183	Matériel de bureau et informatique	23 851,81	3 432,99	20 418,82	0,00
2184	Mobilier	12 500,00	6 357,83	5 126,37	1 015,80
2188	Autres immobilisations corporelles	63 149,36	18 788,69	37 867,09	6 493,58
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	1 205 535,14	279 846,16	870 194,15	55 494,83
2313	Constructions	401 549,20	24 511,32	350 060,97	26 976,91
2315	Installat°, matériel et outillage techni	803 985,94	255 334,84	520 133,18	28 517,92
Total des dépenses d'équipement		2 022 066,46	674 819,84	1 247 999,49	99 247,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	95 100,00	95 057,39	0,00	42,61
1641	Emprunts en euros	95 100,00	95 057,39	0,00	42,61
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		95 100,00	95 057,39	0,00	42,61
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 117 166,46	769 877,23	1 247 999,49	99 289,74
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 117 166,46	769 877,23	1 247 999,49	99 289,74
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	643 219,36	293 329,20	333 606,26	16 283,90
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	500,00	0,00	-500,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	238 603,50	82 101,43	156 502,07	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	101 420,94	89 413,70	12 007,24	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	95 492,92	46 742,97	43 456,95	5 293,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	58 890,00	51 163,00	0,00	7 727,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	35 900,00	0,00	35 900,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	112 912,00	23 408,10	85 740,00	3 763,90
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	88 150,00	0,00	88 150,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	88 150,00	0,00	88 150,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		731 369,36	293 329,20	421 756,26	16 283,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	727 395,22	753 657,49	8 939,68	-35 201,95
10222	FCTVA	130 557,93	121 689,95	8 939,68	-71,70
10226	Taxe d'aménagement	41 500,00	76 630,25	0,00	-35 130,25
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	555 337,29	555 337,29	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 620,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		729 015,22	753 657,49	8 939,68	-33 581,95
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 460 384,58	1 046 986,69	430 695,94	-17 298,05
021	Virement de la sect° de fonctionnement	565 726,49	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	69 900,00	71 498,38	0,00	-1 598,38
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	1 616,76	0,00	-1 616,76
2802	Frais liés à la réalisation des document	2 440,00	2 439,03	0,00	0,97
28041481	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	260,00	250,66	0,00	9,34
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	500,00	500,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	204,00	202,04	0,00	1,96
281538	Autres réseaux	2 855,00	2 853,18	0,00	1,82
281571	Matériel roulant	9 877,00	9 876,32	0,00	0,68
281578	Autre matériel et outillage de voirie	4 143,00	4 142,79	0,00	0,21
28158	Autres installat°, matériel et outillage	3 721,00	3 720,94	0,00	0,06
28182	Matériel de transport	13 759,00	13 758,49	0,00	0,51
28183	Matériel de bureau et informatique	5 050,00	5 049,68	0,00	0,32
28184	Mobilier	4 826,00	4 825,08	0,00	0,92
28188	Autres immo. corporelles	22 265,00	22 263,41	0,00	1,59
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		635 626,49	71 498,38	0,00	564 128,11
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		635 626,49	71 498,38	0,00	564 128,11

ST MARTIN DE VALGALGUES - ST MARTIN DE VALGALGUES - CA - 2018

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	2 096 011,07	1 118 485,07	430 695,94	546 830,06
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	21 155,39			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Dépenses réelles	111 297	233 636	7 084	16 571	476	108 037	5 432	0	0	287 345	0	769 877
- Equipements municipaux (2)		233 636	7 084	16 571	476	108 037	5 432	0	0	287 345	0	674 820
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Opérations financières	111 297											111 297
Dépenses d'ordre	0											0
Solde d'exécution reporté de N-1	0											0
Total dépenses	111 297	233 636	7 084	16 571	476	108 037	5 432	0	0	287 345	0	769 877
Total recettes	815 793	0	500	16 330	0	0	23 408	0	0	283 609	0	1 139 640
Solde d'investissement	704 496	-233 636	-6 584	-241	-476	-108 037	17 976	0	0	-3 736	0	369 763
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	47 917	57 734	1 039	141 500	0	8 243	336 052	0	0	655 515	0	1 247 999
Total RAR recettes	0	0	0	82 040	0	0	0	0	0	348 656	0	430 696
SOLDE RAR investissement	-47 917	-57 734	-1 039	-59 460	0	-8 243	-336 052	0	0	-306 859	0	-817 304

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total dépenses	918 993	909 848	169 048	415 707	1 060	94 745	12 320	63 981	0	385 172	0	2 970 875
Total recettes	3 197 862	147 969	21 272	378 764	0	89 355	0	618	0	25 959	662	3 862 460
Solde de fonctionnement	2 278 869	-761 879	-147 776	-36 943	-1 060	-5 390	-12 320	-63 363	0	-359 214	662	891 585
RESTES A REALISER au 31/12/N												
Total RAR dépenses	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV

A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Total dépenses d'investissement		159 213	291 369	8 123	158 071	476	116 280	341 484	0	0	942 860	0	2 017 877
Dépenses réelles		159 213	291 369	8 123	158 071	476	116 280	341 484	0	0	942 860	0	2 017 877
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	95 057	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	95 057
1641	Emprunts en euros	95 057	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	95 057
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	2 736	589	0	0	0	0	0	0	0	0	3 325
2051	Concessions, droits similaires	0	2 736	589	0	0	0	0	0	0	0	0	3 325
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	56 356	259 184	7 535	152 404	476	116 280	0	0	0	177 220	0	769 454
2111	Terrains nus	8 571	0	0	0	0	0	0	0	0	19 500	0	28 071
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	969	0	969
2128	Autres agencements et aménagement	0	0	0	0	0	106 493	0	0	0	31 566	0	138 058
21312	Bâtiments scolaires	0	0	0	152 404	0	0	0	0	0	0	0	152 404
21318	Autres bâtiments publics	2 068	198 604	0	0	0	0	0	0	0	0	0	200 672
21534	Réseaux d'électrification	0	0	0	0	0	0	0	0	0	88 150	0	88 150
21538	Autres réseaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 500	0	25 500
21578	Autre matériel et outillage de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 629	0	7 629
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0	6 192	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 192
2182	Matériel de transport	0	29 817	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29 817
2183	Matériel de bureau et informatique	20 852	3 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 852
2184	Mobilier	7 484	4 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 484
2188	Autres immobilisations corporelles	17 381	17 571	7 535	0	476	9 788	0	0	0	3 906	0	56 656
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

ST MARTIN DE VALGALGUES - ST MARTIN DE VALGALGUES - CA - 2018

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
23	Immobilisations en cours	7 800	29 450	0	5 666	0	0	341 484	0	0	765 640	0	1 150 040
2313	Constructions	7 800	19 622	0	5 666	0	0	341 484	0	0	0	0	374 572
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0	9 828	0	0	0	0	0	0	0	765 640	0	775 468
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001 Solde d'exécution reporté de N-1		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes d'investissement		815 793	0	500	98 370	0	0	23 408	0	0	632 265	0	1 570 336
Recettes réelles		723 139	0	500	98 370	0	0	23 408	0	0	632 265	0	1 477 683
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	723 139	0	0	0	0	0	0	0	0	39 458	0	762 597
10222	FCTVA	91 172	0	0	0	0	0	0	0	0	39 458	0	130 630
10226	Taxe d'aménagement	76 630	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	76 630
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	555 337	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	555 337
13	Subventions d'investissement	0	0	500	98 370	0	0	23 408	0	0	504 657	0	626 935
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0	0	500	0	0	0	0	0	0	0	0	500
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	238 604	0	238 604
1322	Subv. non transf. Régions	0	0	0	16 330	0	0	0	0	0	85 091	0	101 421
1323	Subv. non transf. Départements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	90 200	0	90 200
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	51 163	0	51 163
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0	0	0	35 900	0	0	0	0	0	0	0	35 900
1341	D.E.T.R. non transférable	0	0	0	46 140	0	0	23 408	0	0	39 600	0	109 148
16	Emprunts et dettes assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

ST MARTIN DE VALGALGUES - ST MARTIN DE VALGALGUES - CA - 2018

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	88 150	0	88 150
21534	Réseaux d'électrification	0	0	0	0	0	0	0	0	0	88 150	0	88 150
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		71 498	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	71 498
040	Opérat° ordre transfert entre sections	71 498	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	71 498
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	1 617	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 617
2802	Frais liés à la réalisation des document	2 439	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 439
28041481	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	251	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	251
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	500	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	500
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	202	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	202
281538	Autres réseaux	2 853	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 853
281571	Matériel roulant	9 876	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 876
281578	Autre matériel et outillage de voirie	4 143	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 143
28158	Autres installat°, matériel et outillage	3 721	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 721
28182	Matériel de transport	13 758	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 758
28183	Matériel de bureau et informatique	5 050	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 050
28184	Mobilier	4 825	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 825
28188	Autres immo. corporelles	22 263	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	22 263
041	Opérations patrimoniales	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
001Solde d'exécution reporté de N-1		21 155	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	21 155

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

ST MARTIN DE VALGALGUES - ST MARTIN DE VALGALGUES - CA - 2018

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
Total dépenses de fonctionnement		918 993	909 848	169 048	415 707	1 060	94 745	12 320	63 981	0	385 172	0	2 970 875
Dépenses réelles		847 495	909 848	169 048	415 707	1 060	94 745	12 320	63 981	0	385 172	0	2 899 377
011	Charges à caractère général	231 554	151 389	15 699	8 730	0	12 979	0	459	0	56 178	0	476 988
60611	Eau et assainissement	1 746	3 534	0	0	0	1 466	0	32	0	2 388	0	9 165
60612	Energie - Electricité	15 115	3 515	0	0	0	1 532	0	427	0	1 993	0	22 583
60613	Chauffage urbain	13 946	1 171	3 205	0	0	9 246	0	0	0	0	0	27 570
60621	Combustibles	0	362	0	2 185	0	0	0	0	0	0	0	2 546
60622	Carburants	0	11 297	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 297
60623	Alimentation	0	750	0	0	0	0	0	0	0	0	0	750
60628	Autres fournitures non stockées	359	0	0	0	0	0	0	0	0	8 865	0	9 224
60631	Fournitures d'entretien	19 127	6 356	0	0	0	0	0	0	0	1 886	0	27 369
60632	Fournitures de petit équipement	4 951	1 092	795	0	0	0	0	0	0	0	0	6 838
60633	Fournitures de voirie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 231	0	3 231
60636	Vêtements de travail	4 173	0	1 840	0	0	0	0	0	0	0	0	6 013
6064	Fournitures administratives	0	12 488	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12 488
6135	Locations mobilières	304	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	304
61521	Entretien terrains	399	0	0	0	0	0	0	0	0	35 197	0	35 596
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 094	540	201	1 092	0	314	0	0	0	0	0	4 240
615232	Entretien, réparations réseaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 240	0	1 240
61551	Entretien matériel roulant	9 510	6 157	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 667
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	3 918	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 918
6156	Maintenance	24 008	5 850	3 031	0	0	0	0	0	0	0	0	32 889
6161	Multirisques	2 799	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 799
6168	Autres primes d'assurance	68 984	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	68 984
6182	Documentation générale et technique	1 609	2 637	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 246
6184	Versements à des organismes de formation	2 004	6 502	1 390	4 861	0	0	0	0	0	0	0	14 757
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0	1 322	110	0	0	0	0	0	0	0	0	1 432
6226	Honoraires	6 035	2 481	0	593	0	0	0	0	0	258	0	9 367
6227	Frais d'actes et de contentieux	9 895	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 895
6231	Annonces et insertions	3 266	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 266
6232	Fêtes et cérémonies	0	62 701	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62 701
6233	Foires et expositions	0	2 265	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 265
6236	Catalogues et imprimés	3 148	7 277	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 425

ST MARTIN DE VALGALGUES - ST MARTIN DE VALGALGUES - CA - 2018

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
6251	Voyages et déplacements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	895	0	895
6261	Frais d'affranchissement	16 001	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 001
6262	Frais de télécommunications	6 908	8 247	684	0	0	315	0	0	0	0	0	16 155
6281	Concours divers (cotisations)	0	925	4 443	0	0	106	0	0	0	225	0	5 699
63512	Taxes foncières	14 955	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 955
6358	Autres droits	218	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	218
012	Charges de personnel, frais assimilés	49 211	636 810	153 349	396 649	0	77 198	0	63 322	0	327 974	0	1 704 513
6331	Versement de transport	241	4 757	1 101	3 035	0	563	0	491	0	2 421	0	12 610
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	328	6 470	1 498	4 128	0	765	0	668	0	3 293	0	17 149
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	58	1 142	264	728	0	135	0	118	0	581	0	3 026
64111	Rémunération principale titulaires	20 570	361 087	89 545	214 903	0	47 929	0	38 953	0	168 727	0	941 713
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	502	10 700	2 321	3 195	0	490	0	412	0	3 261	0	20 881
64118	Autres indemnités titulaires	2 509	51 266	16 721	24 647	0	5 542	0	4 130	0	20 810	0	125 625
64131	Rémunérations non tit.	1 445	20 098	0	33 728	0	0	0	0	0	35 157	0	90 428
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 231	62 579	13 789	43 048	0	7 034	0	6 141	0	35 610	0	171 432
6453	Cotisations aux caisses de retraites	6 041	117 716	28 110	67 610	0	14 742	0	12 408	0	55 421	0	302 048
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	72	995	0	1 627	0	0	0	0	0	1 693	0	4 387
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	8 233	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 233
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 001	0	1 001
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 981	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 981
014	Atténuations de produits	398 622	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	398 622
739115	Prélève au titre de l'article 55 loi SRU	27 373	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	27 373
7391172	Dégrève taxe habitat° sur logements vaca	1 625	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 625
739211	Attributions de compensation	369 624	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	369 624
65	Autres charges de gestion courante	20	121 624	0	2 070	1 060	3 468	12 320	200	0	1 020	0	141 782
6531	Indemnités	0	107 204	0	0	0	0	0	0	0	0	0	107 204
6533	Cotisations de retraite	0	4 498	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 498
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0	7 062	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 062
6535	Formation	0	410	0	0	0	0	0	0	0	0	0	410
6541	Créances admises en non-valeur	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20
657358	Subv. fonct. Autres groupements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 020	0	1 020

ST MARTIN DE VALGALGUES - ST MARTIN DE VALGALGUES - CA - 2018

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
657362	Subv. fonct. CCAS	0	0	0	0	0	0	7 000	0	0	0	0	7 000
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	0	2 450	0	2 070	1 060	3 468	5 320	200	0	0	0	14 568
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	167 564	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	167 564
66111	Intérêts réglés à l'échéance	168 345	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	168 345
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-782	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-782
67	Charges exceptionnelles	524	25	0	8 258	0	1 100	0	0	0	0	0	9 907
6713	Secours et dots	500	0	0	6 600	0	1 100	0	0	0	0	0	8 200
6714	Bourses et prix	0	0	0	877	0	0	0	0	0	0	0	877
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0	25	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25
678	Autres charges exceptionnelles	24	0	0	781	0	0	0	0	0	0	0	805
68	Dot. aux amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>71 498</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>71 498</i>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>71 498</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>71 498</i>
6761	<i>Différences sur réalisations (positives)</i>	<i>1 617</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>1 617</i>
6811	<i>Dot. amort. et prov. Immos incorporelles</i>	<i>69 882</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>69 882</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
002 Déficit de fonctionnement reporté		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		3 197 862	147 969	21 272	378 764	0	89 355	0	618	0	25 959	662	3 862 460
Recettes réelles		2 757 701	147 969	21 272	378 764	0	89 355	0	618	0	25 959	662	3 422 300
013	Atténuations de charges	36 231	43 287	21 272	8 883	0	9 731	0	618	0	15 869	0	135 891
6094	RRR obtenus sur études et prestat°	0	12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12
6419	Remboursements rémunérations personnel	36 231	43 275	21 272	8 883	0	9 731	0	618	0	15 869	0	135 879
70	Produits des services, du domaine, vente	-3 318	10 682	0	369 100	0	79 624	0	0	0	10 090	270	466 448

ST MARTIN DE VALGALGUES - ST MARTIN DE VALGALGUES - CA - 2018

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
70311	Concessions cimetières (produit net)	0	8 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 000
70323	Redev. occupat° domaine public communal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	270	270
70388	Autres redevances et recettes diverses	5 300	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 300
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	-10 072	0	0	369 100	0	79 624	0	0	0	7 589	0	446 241
70878	Remb. frais par d'autres redevables	1 453	2 682	0	0	0	0	0	0	0	2 501	0	6 637
73	Impôts et taxes	1 732 059	2 621	0	0	0	0	0	0	0	0	392	1 735 072
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 464 658	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 464 658
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	10 171	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 171
73212	Dotation de solidarité communautaire	26 756	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 756
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	56 323	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	56 323
7333	Taxes funéraires	0	2 621	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 621
7336	Droits de place	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	392	392
7338	Autres taxes	18 455	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18 455
7351	Taxe consommation finale d'électricité	95 292	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	95 292
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	3 720	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 720
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	52 350	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	52 350
7388	Autres taxes diverses	4 334	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 334
74	Dotations et participations	942 325	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	942 325
7411	Dotation forfaitaire	572 553	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	572 553
74121	Dotation de solidarité rurale	135 136	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	135 136
74127	Dotation nationale de péréquation	95 929	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	95 929
744	FCTVA	78	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	78
74718	Autres participations Etat	8 382	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8 382
74832	Attribution du fonds départemental TP	17 799	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	17 799
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	5 474	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 474
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	106 974	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	106 974

ST MARTIN DE VALGALGUES - ST MARTIN DE VALGALGUES - CA - 2018

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnemt	9 Action économique	TOTAL
75	Autres produits de gestion courante	42 941	91 378	0	0	0	0	0	0	0	0	0	134 320
752	Revenus des immeubles	42 941	91 378	0	0	0	0	0	0	0	0	0	134 320
76	Produits financiers	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10
7688	Autres	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10
77	Produits exceptionnels	7 454	0	0	781	0	0	0	0	0	0	0	8 235
775	Produits des cessions d'immobilisations	1 617	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 617
7788	Produits exceptionnels divers	5 837	0	0	781	0	0	0	0	0	0	0	6 618
78	Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	440 160	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	440 160

(1)Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 999 803,31									
1641 Emprunts en euros (total)					4 999 803,31									
40474	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	01/12/2015		01/11/2016	540 279,00	F		1,750	1,750	euros	A	P	N	A-1
MIN241457EUR/0252021	DEXIA CREDIT LOCAL SFIL CFFL	31/12/2007		01/02/2008	3 000 000,00	F		4,810	4,810	euros	M	M	N	A-1
MON511356EUR	LA POSTE	01/01/2017		01/01/2018	100 000,00	F		1,520	1,520	euros	A	P	N	A-1
N 5014661601	DEXIA CREDIT LOCAL SFIL CFFL	01/07/2001		01/09/2002	272 839,31	F		6,450	6,450	euros	A	P	N	A-1
N°1222064-PEX09PEX PHARE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	01/02/2013		01/08/2013	1 086 685,00	F		3,180	3,180	euros	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

ST MARTIN DE VALGALGUES - ST MARTIN DE VALGALGUES - CA - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					4 999 803,31									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		4 326 118,62					95 057,39	168 345,31	0,00	28 811,41
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		4 326 118,62					95 057,39	168 345,31	0,00	28 811,41
40474	N	0,00	A-1	498 006,13	27,00	F		1,750	14 336,11	8 965,99	0,00	1 432,62
MIN241457EUR/0252021	N	0,00	A-1	2 624 424,15	28,00	F		4,810	43 158,01	127 367,51	0,00	10 180,23
MON511356EUR	N	0,00	A-1	95 683,94	19,00	F		1,520	4 316,06	1 532,66	0,00	1 450,42
N 5014661601	N	0,00	A-1	124 453,23	7,00	F		6,450	13 738,44	8 913,36	0,00	2 661,08
N°1222064-PEX09PEX PHARE	N	0,00	A-1	983 551,17	34,00	F		3,150	19 508,77	21 565,79	0,00	13 087,06
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

ST MARTIN DE VALGALGUES - ST MARTIN DE VALGALGUES - CA - 2018

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		4 326 118,62					95 057,39	168 345,31	0,00	28 811,41

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	4 326 118,62	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 137.20 €			26/10/1999
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	EQUIPEMENT DE VOIRIE	15	
L	MATERIEL ESPACES VERTS	15	
L	I.I LOGICIELS	2	
L	MATERIEL SPORTIF	10	
L	MATERIEL DIVERS	10	
L	STORES BIBLIOTHEQUE	10	
L	IMMOBILIER	40	
L	2 ANS 2183	2	
L	15 ANS 21571	15	
L	15 ANS 2121	15	
L	5 ANS 2041581	5	
L	15 ANS 21578	15	
L	15 ANS 2188	15	
L	5 ANS 2041481	5	
L	30 ANS 2184	30	
L	I.C. 10 ANS	10	17/04/1996
L	I.C MATERIEL INFORMATIQUE	5	17/04/1996
L	I.C. 5 ANS	5	17/04/1996
L	I.C. 15 ANS	15	17/04/1996
L	MATERIEL INCENDIE	10	17/04/1996
L	EQUIPEMENT CUISINE	15	17/04/1996
L	I.C. 8 ANS	8	17/04/1996
L	I.C VOITURE	10	17/04/1996
L	MOBILIER URBAIN	10	17/04/1996
L	IC 15 ANS - 2184	15	17/04/1996
L	2 ANS 2051	2	17/04/1996
L	5 ANS 2183	5	17/04/1996
L	5 ANS 2188	5	17/04/1996
L	10 ANS 21578	10	17/04/1996
L	10 ANS 21538	10	17/04/1996
L	10 ANS 2188	10	17/04/1996
L	10 ANS 2184	10	17/04/1996
L	15 ANS 2158	15	17/04/1996
L	8 ANS 21571	8	17/04/1996
L	20 ANS 2188	20	17/04/1996
L	BIENS 2188 15 ANS	15	17/04/1996
L	5 ANS 2182	5	17/04/1996
L	8 ANS 2182	8	17/04/1996
L	40 ANS - IMMEUBLE DE RAPPORT	40	28/11/1996
L	I.C. INFERIEUR 137.20	1	26/10/1999
L	15 ANS -PLANTATIONS	15	29/04/2014

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		95 100,00	95 057,39
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		95 100,00	95 057,39
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	95 100,00	95 057,39
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	95 057,39	1 247 999,49	0,00	1 343 056,88

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		809 304,42	III 268 201,82
Ressources propres externes de l'année (a)		172 057,93	198 320,20
10222	FCTVA	130 557,93	121 689,95
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	41 500,00	76 630,25
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
139146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		637 246,49	69 881,62
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	2 440,00	2 439,03
28041481	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	260,00	250,66
28041581	GFP : Bien mobilier, matériel	500,00	500,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	204,00	202,04
281538	Autres réseaux	2 855,00	2 853,18
281571	Matériel roulant	9 877,00	9 876,32
281578	Autre matériel et outillage de voirie	4 143,00	4 142,79
28158	Autres installat°, matériel et outillage	3 721,00	3 720,94
28182	Matériel de transport	13 759,00	13 758,49
28183	Matériel de bureau et informatique	5 050,00	5 049,68
28184	Mobilier	4 826,00	4 825,08
28188	Autres immo. corporelles	22 265,00	22 263,41
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 620,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	565 726,49	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	268 201,82	430 695,94	21 155,39	555 337,29	1 275 390,44

Montant

Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 343 056,88
Ressources propres disponibles	IV	1 275 390,44
Solde	V = IV - II (3)	-67 666,44

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
	TRAVAUX HALLE FESTIVITES 2018	7 827,78	0,00	0
	TRAVAUX DE VOIRIE 2018	255 334,84	0,00	0
	ETUDE FAISABILITE CREATION CENTRE MAISON SANTE 2018	5 432,00	0,00	0
02/02/2018	TRAVAUX SERVICES TECHNIQUES 2018	5 585,06	0,00	0
02/02/2018	TRAVAUX BATIMENT STQ PHOTOVOLTAIQUE 2018	168 995,64	0,00	0
16/02/2018	REAMENAGEMENT ESPACES VERTS CENTRE VILLE	31 565,54	0,00	0
16/02/2018	ODOMETRE SERVICE TECHNIQUE	194,40	0,00	15
16/02/2018	TRAVAUX CITY STADE 2018	106 492,80	0,00	0
07/03/2018	10 BANCS ESPLANADE CHARLES DE GAULLE	1 848,00	0,00	10
29/03/2018	POSTE A SOUDER SERVICE TECHNIQUE	1 859,44	0,00	15
06/04/2018	PLANTATIONS ARBRES ET ARBUSTES	296,00	0,00	15
06/04/2018	GO FOLIO LOGICIELS GFI 2018	2 736,00	0,00	2
06/04/2018	LOGICIEL MUNICIPAL	588,60	0,00	2
06/04/2018	MIGRATION BASE DE DONNEES PVE	1 084,50	0,00	5
06/04/2018	TERMINAL VERBALISATION ELECTRONIQUE	1 450,20	0,00	5
18/05/2018	EXTINCTEURS DIVERS BATIMENTS	1 512,85	0,00	10
11/06/2018	MANGE DEBOUT ET TABOURET LA FARE ALAIS	1 873,63	0,00	10
11/06/2018	30 CHAISES SALLE DES MARIAGES	1 598,40	0,00	10
13/06/2018	ACQUISITION TERRAINS 2018	2 780,43	0,00	0
14/06/2018	STORES FOYER GEORGES BRASSENS	772,20	0,00	10
15/06/2018	COFFRE FORT ARMOIRE IGNIFUGEE BUREAU ADJOINTS	1 910,80	0,00	30
28/06/2018	ORDINATEUR PORTABLE ADJOINTS	1 048,00	0,00	5
28/06/2018	CHARS CARNAVAL	1 800,00	0,00	10
17/07/2018	COFFRE FORT ARMOIRE IGNIFUGEE ACCUEIL	975,00	0,00	30
25/07/2018	TRAVAUX ECOLES 2018	16 570,76	0,00	0
31/07/2018	ILLUMINATIONS DE NOEL	1 185,82	0,00	10
24/08/2018	FOUR MICRO ONDE LA FARE ALAIS	475,56	0,00	15
24/08/2018	MATERIEL INCENDIE	612,05	0,00	15
14/09/2018	CAMION FORD TRANSIT	29 816,76	0,00	8
27/09/2018	PC BUREAU STQ - PC PORTABLE ELECTIONS - SCANNER FINANCES	1 986,99	0,00	5
05/11/2018	BORNE DE PROPETE HYGIENE CANINE	2 058,08	0,00	10
07/11/2018	MATERIEL CONTROLE BORNES INCENDIE	2 868,00	0,00	10
13/11/2018	STORES LA FARE ALAIS SALLES MEJEAN ET CANU	1 868,35	0,00	10
16/11/2018	SOUFFLEURS STIHL BR550 ET DEBROUSSAILLEUSE STIHL FS460C-EM	2 025,60	0,00	15
23/11/2018	MATERIEL INCENDIE EXTINCTEURS	480,88	0,00	15
27/11/2018	PANNEAUX LUMINEUX	6 070,68	0,00	10
07/12/2018	TRAVAUX BATIMENTS DIVERS 2018	2 068,00	0,00	0
11/12/2018	IMPRIMANTE LASER MC362DN SERVICES TECHNIQUES	398,00	0,00	5
12/12/2018	STORES FOYER GEORGES BRASSENS	772,20	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		674 819,84	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	1 620,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	1 616,76
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					5 076 784,45	3 766 698,25										85 216,82	166 372,74	
LOGIS CEV-OPH GD ALES	2012	P	SOCIAL - 24 LOGEMENTS DONT 15 PLUS FONCIER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	322 307,00	303 148,62	44,00	A	F	2,350	F	0,000	A-1	euros	7 309,18	3 940,06		
LOGIS CEV-OPH GD ALES	2012	P	AIDE INTEGRATION 24 LOGEMENTS DT 9PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	607 149,00	546 341,80	34,00	A	F	2,050	F	2,050	A-1	euros	8 852,32	12 387,93		
LOGIS CEV. OPH GD ALES	2012	S	INFLATION 24 LOGEMENTS DONT 15 PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	926 492,00	868 148,22	34,00	S	F	3,240	F	3,240	A-1	euros	24 197,72	15 197,02		
LOGIS CEV. OPH GD ALES	2012	P	AIDE INTEGRAT 24 LOGEMENT DONT 9 PLAI FONCIER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	204 589,00	189 708,67	44,00	A	F	2,050	F	2,050	A-1	euros	3 034,46	3 031,57		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LOGIS CEV.OPH GD ALES	2012	P	REAMENAGEMENT PRET CASTAGNADE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	190 756,60	92 484,86	5,00	A	F		2,950	F		0,000	A-1	euros	3 236,25	17 218,43
LOGIS CEV.OPH GD ALES	2012	P	REAMENAG.EMPRUNT CONST. 10 LOGEMENTS CASTAG.II	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	235 064,61	153 814,52	10,00	A	F		2,950	F		0,000	A-1	euros	4 955,55	14 170,23
LOGIS CEVENNOLS OPH GD AL	2008	P	CONSTRUCT°LOGEMENT LOGIS CEVENNOL	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	158 164,67	58 506,11	4,00	A			4,450	F		4,450	A-1	euros	3 170,08	12 731,73
OPAC	2007	P	CHAUFFAGE ELECTRIQUE CITE GENETS	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	149 200,00	0,00	8,00	A	F		3,400	F		3,400	A-1	euros	0,00	0,00
OPH ALES AGGLO - LOGIS CEVENOL	2018	X	AVENANT REAMENAGEM CHAUFFAGE ELECT GENETS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	84 951,54	75 148,01	8,00	T	F		1,800	F		1,800	A-1	euros	1 441,29	7 860,39
OPH ALES AGGLOMERATION - LOGIS	2014	P	LA PORTE DE SAINT MARTIN - ACQ.7 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	603 632,00	557 327,32	36,00	A			1,350	F		1,350	A-1	euros	7 685,43	11 963,62
OPH ALES AGGLOMERATION - LOGIS	2014	P	LA PORTE DE ST MARTIN - ACQ.7 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	216 348,00	204 058,76	46,00	A			1,350	F		1,350	A-1	euros	2 797,81	3 186,24
OPHLM	2018	P	REHABILITATION 211 LOGEMENTS OPHLM	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	16 918,81	8 566,37	2,00	A	C		1,710	C		1,710	A-1	euros	215,68	4 229,70
OPHLM	2006	P	REHABILITATION 211 LOGEMENTS OPHLM	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	54 501,53	0,00	2,00	A	F		3,400	F		3,400	A-1	euros	0,00	0,00
SA HLM NEOLIA	2008	P	12 LOGEMENT RUE 19 MARS PRET CONSTRUCT° 50	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	524 606,00	442 312,02	30,00	A	F		3,100	F		1,850	A-1	euros	8 385,51	10 958,69
SA HLM NEOLIA	2008	P	12 LOGEMENTS RUE 19 MARS PRET FONCIER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	106 166,00	94 278,74	40,00	A	F		3,100	F		1,850	A-1	euros	1 773,44	1 582,97
SAFC	2004	P	ACQUISITION 65 LOGEMENTS HBCM	CAISSE EPARGNE LANGUEDOC ROUSSIL	95 134,50	49 393,21	10,00	A	F		4,080	F		4,080	A-1	euros	2 206,87	3 955,79
TOIT/TOUS	1990	P	CONSTRUCTIONS LOGEMENTS UN TOIT POUR TOUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	21 304,49	1 154,13	1,00	A	F		3,600	F		3,600	A-1	euros	81,65	1 114,04

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
TOIT/TOUS	1990	P	CONSTRUCTION LOGEMENTS UN TOIT POUR TOUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	47 786,46	4 853,97	2,00	A	F		3,350	F		3,350	A-1	euros	239,98	2 309,63
TOIT/TOUS	2003	P	CONSTRUCTION 35 LGTS MAS RATHIER	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	53 740,50	0,00	0,00	A	F		4,200	F		0,000	A-1	euros	0,00	0,00
UN TOIT POUR TOUS	2008	P	CONSTRUCTION LOGEMENT UN TOIT POUR TOUS RENEGOCIAT	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	29 567,09	3 412,14	1,00	A	F		5,260	F		0,000	A-1	euros	348,24	3 208,37
UN TOIT POUR TOUS	2010	P	CONSTRUCTION UN TOIT POUR TOUS ST FELIX RENEG.	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	173 546,77	50 935,84	3,00	A	F		3,810	F		3,810	A-1	euros	2 540,65	15 747,85
UN TOIT POUR TOUS	2010	P	CONST.UN TOIT POUR TOUS MAS RATHIER RENEG.44	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	174 560,38	51 545,04	3,00	A	F		3,810	F		3,810	A-1	euros	2 549,04	15 799,91
UN TOIT POUR TOUS	2017	P	CONSTRUCTION LOGEMENTS MAS RATHIER	CAISSE DEPOTS CONSIGNATIONS	17 338,47	11 559,90	1,00	A	C		1,700	C		0,000	A-1	euros	195,67	5 778,57
UN TOIT POUR TOUS	2008	P	CONSTRUCTION LOGEMENTS UN TOIT POUR TOUS RENEG.	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIO	62 959,03	0,00	1,00	A	F		5,260	F		0,000	A-1	euros	0,00	0,00
TOTAL GENERAL					5 076 784,45	3 766 698,25											85 216,82	166 372,74

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	263 402,70
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	263 402,70
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 422 294,40

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	7,70
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
A MAP	0,00	PRET DE SALLE
ADIRP	120,00	
AIKIKAI EN CEVENNES	0,00	PRET DE SALLE
AMICALE SAPEURS POMPIERS	120,00	
ANIMALIN	200,00	PRET DE SALLE
APEL ECOLE ESCARIEUX	180,00	PRET DE SALLE
ASSOCIATION ARENA BOX	250,00	
ASSOCIATION JEAN MACE CAMONT	690,00	PRET DE SALLE
ATOMIC SANTE	0,00	PRET DE SALLE
ATRIER PEINTURE	0,00	PRET DE SALLE
AU PRE DE CHEZ NOUS	0,00	PRET DE SALLE
BELOTTE SAINT MARTINOISE	200,00	PRET DE SALLE
BOXING CLUB	200,00	PRET DE SALLE
CADIR	120,00	
CHASSE ET NATURE	0,00	PRET DE SALLE
CHORALE LA SOLEILLADE	0,00	PRET DE SALLE
CHORALE TERRANEMORIA	0,00	PRET DE SALLE
CLUB DE DANSE SAINT MARTINOIS	0,00	PRET DE SALLE
COMITE D ANIMA DEF ENVIRONNEM	200,00	PRET DE SALLE
CONTACT IMAGE	280,00	PRET DE SALLE
CREA DECO ATELIERS	280,00	PRET DE SALLE
CROIX ROUGE FRANCAISE	120,00	
ECOLE CEVENOLE ARTS MARTIAUX	270,00	PRET DE SALLE
ELSIE	0,00	PRET DE SALLE
ENTR NOUS	5 000,00	PRET DE SALLE
FNACA COMITE D ALES	120,00	
FOYER LOISIR LOU RECANTON	200,00	PRET DE SALLE
GYM ST MARTIN	0,00	PRET DE SALLE
GYM VOLONTAIRE	0,00	PRET DE SALLE
JUDO CLUB	0,00	PRET DE SALLE
LA CALADE - ASSOCIATION	150,00	PRET DE SALLE
LA SAVATE EN CEVENNES	200,00	PRET DE SALLE
LE KIOSQUE ATELIER DE CUISINE	0,00	PRET DE SALLE
LES AMIS DE LA MEDIATHEQUE	500,00	PRET DE SALLE
LOISIRS SOLIDARITE DES RETRAITES	250,00	PRET DE SALLE
MOD IFIC	0,00	PRET DE SALLE
PALETTE ARC EN CIEL	0,00	PRET DE SALLE
PREVENTION ROUTIERE	120,00	
QUIPROPO	0,00	PRET DE SALLE
RESTAURANT DU COEUR	200,00	
RUMBA IS COMPAS	0,00	PRET DE SALLE
SAINTE MARTIN SOLIDAIRE	400,00	PRET DE SALLE
SECOURS POPULAIRE	200,00	
SOLEDAD	0,00	PRET DE SALLE
SOU ECOLES LAIQUES ST MARTIN	1 200,00	PRET DE SALLE
SPORTING CLUB ST MARTIN	2 170,00	PRET DE SALLE
TENNIS CLUB ST MARTIN	378,00	PRET DE SALLE
UNION DES FEMMES SOLIDAIRES	250,00	PRET DE SALLE
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
SMEG	720,00	
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC....)</u>		
SIVU RUISSEAUX COUVERTS	300,00	
<u>Autres</u>		
CCAS ST MARTIN DE VALGALGUES	7 000,00	
TOTAL GENERAL	22 588,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1 ERE CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2 EME CLASSE	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
ATTACHE TERRITORIAL PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
DGS COMMUNE 2000 10000 HBTS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR TERRITORIAL	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		30,00	2,00	32,00	31,00	0,00	31,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1 ERE CLASSE	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2 EME CLASSE	C	10,00	0,00	10,00	10,00	0,00	10,00
ADJOINT TECHNIQUE TNC 28h	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE TNC 28h10	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT MAITRISE PRINCIPAUX	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
TECHNICIEN	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
AGENT SPECIALISE ECOLE MATERNELLE PRINCIPAL 1 ERE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
AGENT SPECIALISE ECOLE MATERNELLE PRINCIPAL 2 EME	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00

ST MARTIN DE VALGALGUES - ST MARTIN DE VALGALGUES - CA - 2018

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
CHEF DE SERVICE POLICE MUNICIPALE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		48,00	2,00	50,00	48,00	0,00	48,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT
THIERRY Jacques	LES CLASSES POPULAIRES ET LE POLITIQUE

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> 01/01/2007 - AFFERMAGE	RUAS MICHEL / VEOLIA	SA	RUAS	0,00
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
ALES AGGLOMERATION	01/01/2013	TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS	15/09/1983	.. - 08/09/1983		Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
SERVICE EAU	SERVICE EAU	01/01/2004	.. - 07/04/2004	21300284300109		Non
SERVICE ASSAINISSEMENT	SERVICE ASSAINISSEMENT	01/01/2004	.. - 07/04/2004	21300284300117		Non

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 117 166,46	769 877,23	1 247 999,49	99 289,74
RECETTES	2 117 166,46	1 118 485,07	430 695,94	567 985,45
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 731 135,49	2 970 874,88	0,00	760 260,61
RECETTES	3 731 135,49	3 422 299,66	0,00	308 835,83

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : EAU-ST MART EURO / N°SIRET :				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 991 131,06	826 397,28	1 164 664,70	69,08
RECETTES	1 991 131,06	347 972,36	1 607 328,37	35 830,33
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	104 759,60	73 329,14	0,00	31 430,46
RECETTES	104 759,60	80 202,59	0,00	24 557,01

BUDGET : ASSAINISSEMENT ST MARTIN EURO / N°SIRET :				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	167 067,55	1 247,00	120 000,00	45 820,55
RECETTES	167 067,55	43 862,91	0,00	123 204,64
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	77 900,55	241,19	0,00	77 659,36
RECETTES	77 900,55	77 900,55	0,00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 275 365,07	1 597 521,51	2 532 664,19	145 179,37
RECETTES	4 275 365,07	1 510 320,34	2 038 024,31	727 020,42
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 913 795,64	3 044 445,21	0,00	869 350,43
RECETTES	3 913 795,64	3 580 402,80	0,00	333 392,84
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	8 189 160,71	4 641 966,72	2 532 664,19	1 014 529,80
TOTAL GENERAL DES RECETTES	8 189 160,71	5 090 723,14	2 038 024,31	1 060 413,26

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	4 275 365,07	1 597 521,51	2 532 664,19	145 179,37
RECETTES	4 275 365,07	1 510 320,34	2 038 024,31	727 020,42
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	3 913 795,64	3 044 445,21	0,00	869 350,43
RECETTES	3 913 795,64	3 580 402,80	0,00	333 392,84
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	8 189 160,71	4 641 966,72	2 532 664,19	1 014 529,80
TOTAL GENERAL DES RECETTES	8 189 160,71	5 090 723,14	2 038 024,31	1 060 413,26

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	4 223 000,00	1,44	13,55	0,00	572 216,50	1,44
TFPB	3 853 000,00	1,85	22,89	0,00	881 951,70	1,85
TFPNB	17 700,00	-2,21	52,68	0,00	9 324,36	-2,21
CFE	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
TOTAL	8 093 700,00	0,00			1 463 492,56	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 19

Nombre de suffrages exprimés : 24

VOTES :

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 09/04/2019

Présenté par (1) Le Maire.

A Saint Martin de Valgalgues, le 15/04/2019

Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire.

A Saint Martin de Valgalgues, le 15/04/2019

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Saint Martin de Valgalgues, le 16/04/2019

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Municipal.